

**Certificat d'examen de type
n° F-06-C-0018 du 6 janvier 2006**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/F040101-D1

**Dispositif de libre service HECTRONIC
à post-paiement type HECFLEET 44
avec dispositif de mémorisation sécurisé**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau, et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la C.E.E. au contrôle des compteurs de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires et de la Recommandation internationale R 117 de l'Organisation internationale de métrologie légale relative aux ensembles de mesure de liquides autres que l'eau.

FABRICANT :

HECTRONIC GmbH, Allmendstrasse, 15, D-79848 Bonndorf ; Allemagne

DEMANDEUR :

HECTRONIC France – 5, boulevard de Créteil – 94100 – Saint Maur.

OBJET :

Le présent certificat complète les certificats d'examen de type n° F-02-C-067 du 31 mai 2002 et n° F-04-C-298 du 7 mai 2004 relatifs au dispositif de libre service HECTRONIC à post-paiement type HECFLEET 44 avec dispositif de mémorisation sécurisé.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques, scellements, conditions particulières d'installation, conditions particulières d'utilisation et remarque du dispositif de libre service HECTRONIC à post-paiement type HECFLEET 44 avec dispositif de mémorisation sécurisé sont inchangés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro et la date d'examen de type devant figuré sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat sont identiques à ceux définis par le certificat d'examen de type n° F-02-C- 067 précité.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

La vérification primitive peut être réalisée en une seule phase sur site.

Cette vérification consiste à :

- vérifier la conformité de la version logiciel,
- vérifier la bonne configuration du système en fonction de son utilisation sur site,
- s'assurer de l'existence et du bon fonctionnement des sécurités de transmission et d'écriture des données mémorisées sur les supports de mémorisation et d'impression lors d'une transaction. Les valeurs de volume, le cas échéant de prix, à payer lues sur le ticket et sur le dispositif indicateur des volumes, le cas échéant des prix, de l'ensemble de mesurage doivent être identiques,
- déconnecter le boîtier d'interface avec l' (ou des) ensemble(s) de mesurage pendant une transaction. S'assurer que le code d'erreur « 3 » apparaît sur l'écran d'affichage et que le dispositif de libre service interdit toute utilisation ultérieure de l'ensemble de mesurage. Vérifier qu'au terme de la distribution en reconnectant le boîtier d'interface avec le (ou les) ensemble(s) de mesurage le dispositif de libre service se remet automatiquement en service et fonctionne normalement. En particulier, il convient de vérifier que la mémorisation et l'impression des données relatives à cette transaction a eu lieu correctement,
- déconnecter le support de mémorisation pendant une transaction. S'assurer que le dispositif de libre service se met hors service et que le code d'erreur « 5 » apparait sur l'écran afficheur. La distribution se poursuit normalement. Vérifier qu'au terme de la distribution, en reconnectant le support de mémorisation, le dispositif de libre service se remet automatiquement en service, fonctionne normalement, et imprime de ticket de la dernière transaction. En particulier, il convient de vérifier que la mémorisation et l'impression des données relatives à cette transaction a eu lieu correctement,
- simuler l'absence de papier au niveau de l'imprimante sécurisée. S'assurer que le dispositif de libre service continue à fonctionner normalement et que l'opérateur est averti de l'absence de ticket par l'affichage du message « service sans papier » sur l'écran graphique,
- générer une coupure d'alimentation électrique avant une transaction et s'assurer que le dispositif de libre service se met hors service,
- générer une coupure d'alimentation électrique pendant une transaction. Les codes d'erreur « 1 » et « 2 » apparaissent sur l'écran d'affichage. Vérifier que l'alimentation de secours s'active pour arrêter la distribution, imprimer le ticket (dans la mesure où l'imprimante est opérationnelle et le pistolet rattaché) et enregistrer la transaction. Une fois ces opérations réalisées le dispositif de libre service se met hors service. Selon la charge de la batterie de secours, l'impression s'effectuera soit avant la mise hors service de l'appareil soit à sa remise en service.

Les essais de la vérification périodique comprennent les essais définis ci-dessus pour la vérification primitive.

De plus, il y a lieu de :

- vérifier la conformité des inscriptions réglementaires aux dispositions du présent certificat,
- vérifier l'intégrité du dispositif de scellement.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/ F040101-D1, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 31 mai 2012.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification